



Profil de poste
Coordination du dispositif Passeurs d'images
CDD du 10 septembre 2026 au 8 janvier 2027 (4 mois)
Remplacement congé de naissance.

Période de tuilage avec le salarié en poste jusqu'à fin septembre puis sur la première semaine de janvier.

L'ACRIRA est une association de 66 établissements cinématographiques art et essai Recherche (61 cinémas et 5 circuits de cinéma itinérant), situés principalement sur la partie Alpine de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Attachée à un équilibre culturel harmonieux sur tout le territoire, du plus rural au plus urbain, l'ACRIRA contribue à la défense du cinéma dans toute sa diversité, pour proposer des moments de culture et de loisirs de proximité pour toutes et tous.

La coordination du dispositif *Passeurs d'images* est portée par l'ACRIRA en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle peut compter sur l'appui de l'association *Sauve qui peut le court métrage* située à Clermont-Ferrand, pour les départements de l'Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme.

Mis en place en 1991 dans le cadre de la Politique de la ville, *Passeurs d'Images*, qui s'appelait jusqu'en 2006 *Un été au ciné – Cineville*, favorise la démocratisation et l'accès aux pratiques cinématographiques et à l'éducation aux images hors du temps scolaire. Les actions développées s'inscrivent dans une démarche citoyenne qui vise à encourager la mixité sociale.

Conditions d'emploi

Placé.e sous l'autorité de la directrice de l'ACRIRA, du conseil d'administration et de ses co-président.es.

CDD de 4 mois.

Volume horaire : temps plein (35h)

Convention collective ÉCLAT (ex convention de l'animation)

Poste de catégorie F, indice : 350 (salaire brut : 2491,44 euros/mois)

Travail possible certains soirs et week-ends ponctuellement.

Poste basé au siège de l'association : 2 rue des Arts et Métiers à Grenoble.

Missions générales du poste

Animation des réseaux et développement des partenariats

- Coordonner et animer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du réseau Passeurs d'images (27 sites en 2026).
- Suivi de l'implication de chaque site inscrit dans le dispositif et suivi de la facturation.
- Préparer le comité de pilotage du dispositif avec les principaux partenaires (février 2027).
- Accompagner un réseau composé de salles de cinéma, de structures socioculturelles, de municipalités, notamment via l'appel à projets « Passeurs d'images ».
- Veiller au respect des objectifs fixés par les différents partenaires institutionnels (DRAC, Région, DREETS...).
- Coordonner la dynamique du dispositif sur l'ensemble de la région, en lien avec Sauve qui peut le court métrage à Clermont-Ferrand.
- Travailler à la mise en place des actions avec les structures de la PJJ (Des cinés la vie).
- Elaboration de dossiers de demande de subvention selon le calendrier.

Mise en œuvre et suivi du dispositif sur la durée du contrat

Coordonner les actions développées au sein du dispositif et veiller à leur bon déroulement. Sur la période concernée :

- Les ateliers de pratique - 30 ateliers en moyenne par an et une dizaine sur la fin d'année 2026.
- Suivi de la Commission plein air de L'Archipel des lucioles pour préparation de l'été 2027.
- Les séances spéciales dans les salles de cinéma partenaires (70 rencontres annuelles en moyenne).
- Un CinéLab et une journée de visio Jeune Public/Publics jeunes en fin d'année 2026, en s'associant à différents partenaires régionaux (le Réseau Médiation Cinéma du GRAC, les associations territoriales régionales, Sauve qui peut le court métrage...).
- Mettre en place une journée de visionnement des films *Des cinés, la vie !* en décembre 2026.
- Organiser une journée de rencontres entre les jeunes participant au dispositif *Passeurs d'images* dans les salles de cinéma partenaires : les Rencontres Régionales, fin d'année 2026 ou début 2027.

Administratif

- Suivi et accompagnement des porteurs de projets sur l'appel à projets « Passeurs d'images »,
- Rédaction des bilans (bilan de l'année 2026 et préparation du COPIL)
- Gestion des finances : suivi des facturations, demandes de subvention (DRAC « Culture Justice »), sous la responsabilité de la directrice de l'ACRIRA.
- Suivi administratif des dépenses, sous la responsabilité de la directrice de l'ACRIRA.
- Gestion de l'administration liée au dispositif.

Description du profil recherché

Niveau d'expérience

- Formation supérieure Bac + 2 au minimum.
- Formation supérieure et expérience appréciée dans une structure culturelle (idéalement en lien avec le cinéma et/ou l'éducation aux images).
- Connaissance de l'action culturelle cinématographique.
- Connaissance des politiques culturelles nationales et régionales.

Compétences requises

- Maîtrise de l'outil informatique : bureautique (Word, Excel), Internet (réseaux sociaux et nouveaux outils).
- Capacité à animer un réseau de partenaires.
- Capacité à travailler en autonomie et à rendre compte de son activité.
- Capacité à s'intégrer dans une équipe.
- Réactivité et adaptabilité.
- Qualités relationnelles, goût et sens du contact.
- Bonne expression orale et rédactionnelle.
- Curiosité artistique, culture cinématographique.
- Permis B - mobilité régionale (déplacements dans toute la région).